

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois cent soixante-deuxième réunion (extraordinaire) de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le mardi 22 octobre 2019 à 14 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**CONFIRMÉ LE 14 NOVEMBRE 2019**

**Procès-verbal de la trois cent soixante-deuxième réunion (extraordinaire) de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le mardi 22 octobre 2019 à 14 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.**

---

<b><u>MEMBRES :</u></b>	<b><u>PRÉSENT</u></b>	<b><u>ABSENT</u></b>
BEAUCHEMIN, Geneviève Étudiante		X
BELLEMARE, Guy Responsable du programme de 3 <sup>e</sup> cycle en sc. sociales appliquées	X (visioconférence)	
BÉRUBÉ, Julie Responsable de programme, sciences administratives	X	
BROUSSEAU, Sylvain Directeur du Module des sc. de la santé à Saint-Jérôme	X (visioconférence)	
CHARBONNEAU, Alain Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création	X	
CHIASSEAU, Guy Professeur	X (visioconférence)	
FORGET, Hélène Doyenne des études	X	
HARRISSON, Denis Recteur	X	
LEFRANÇOIS, David Professeur	X (visioconférence)	
LEVY, Charmain Doyenne de la recherche et de la création	X	
NZOLANG, Cedric Étudiant		X
RACINE, Jean-François Étudiant		X
SYLVAIN, Michel Étudiant	X (visioconférence)	
TIAHOU, Desseko Grace Emmanuella Étudiante		X
WION, Frédérique Chargée de cours		X*

**OBSERVATEURS :****PRÉSENT**    **ABSENT**

B. DE GROUSBOIS, Sylvie  
 Vice-rectrice au développement  
 du campus de Saint-Jérôme

X (visioconférence)

DUPONT, Yves  
 Vice-recteur à l'administration et aux ressources

X\*

JOBIN, Isabelle  
 Adjointe au vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création

X\*

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :**

ROY, André J.

X

**ATTACHÉE D'ASSEMBLÉE :**

AUGER, Mireille  
 Attachée d'administration

X

\*Absence motivée

Le président de la commission des études et recteur, monsieur Denis Harrisson, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 14 h 37.

---

## 1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2. Procès-verbaux :
  - 2.1. Trois cent soixantième (5 septembre 2019) réunion
    - 2.1.1 Adoption
    - 2.1.2 Affaires en découlant
  - 2.2. Trois cent soixante et unième (10 octobre 2019) réunion
    - 2.2.1 Adoption
    - 2.2.2 Affaires en découlant
3. Projet de création du cours INF6XXX *Programmation infonuagique avancée*
4. Projet de modification du titre du cours MED6063 *Pharmacologie en soins pédiatriques*
5. Projet de modification du nombre de crédits du cours optionnel DEV1503 *Simulation des Nations Unies*
6. Projet d'ouverture des admissions au programme de certificat en relations industrielles et en ressources humaines au campus de Saint-Jérôme (4568)
7. Projet de suspension au trimestre d'hiver du programme de certificat en gestion et évaluation immobilières au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (4030)
8. Projet de suspension des admissions au programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (0542)
9. Nomination de membres à la sous-commission des études
10. Nomination de membres au comité d'habilitation
11. Nomination de membres au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat
12. Nomination d'un membre au comité de discipline
13. Report de l'ouverture du programme court de deuxième cycle en méthodologie de la recherche en santé et services sociaux
14. Prochaine réunion (14 novembre 2019)
15. Clôture de la séance

## 2.- Procès-verbaux

### 2.1 Trois cent soixantième (5 septembre 2019) réunion

#### 2.1.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la trois cent soixantième (5 septembre 2019) réunion, et ce, sans modification.

#### 2.1.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la trois cent soixantième réunion, les suites régulières ont été données.

### 2.2 Trois cent soixante et unième (10 octobre 2019) réunion

#### 2.2.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la trois cent soixante et unième (10 octobre 2019) réunion, et ce, sans modification.

#### 2.2.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la trois cent soixante et unième réunion, les suites régulières ont été données.

## 3.- Projet de création du cours INF6XXX Programmation infonuagique avancée

Les membres du comité de programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information désirent la création d'un nouveau cours optionnel aux plans de formation des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information.

Ce nouveau cours optionnel refléterait l'expertise des professeurs au Département d'informatique et d'ingénierie et serait offert aux programmes d'appartenance suivants :

- Programme court en mégadonnées et intelligence d'affaires (0934);
- Programme court en cybersécurité (0935);
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences et technologies de l'information (1641);
- Maîtrise en sciences et technologies de l'information (profil mémoire) (1642);
- Maîtrise en sciences et technologies de l'information (profil professionnel) (1643).

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362X-CE-2894 concernant le projet de création du cours INF6XXX *Programmation infonuagique avancée*; laquelle est jointe en appendice.

## 4.- Projet de modification du titre du cours MED6063 Pharmacologie en soins pédiatriques

Les membres du comité de programme désirent modifier le titre du cours MED6063 *Pharmacologie en soins pédiatriques* en MED6063 *Pharmacothérapie en soins pédiatriques*. Le nouveau titre de ce cours est plus conforme à la réalité de contenu du cours et ne transforme en rien les objectifs et le contenu du cours.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362X-CE-2895 concernant le projet de

modification du titre du cours MED6063 *Pharmacologie en soins pédiatriques*; laquelle est jointe en appendice.

5.- **Projet de modification du nombre de crédits du cours optionnel DEV1503 *Simulation des Nations Unies***

Les membres du conseil de module des sciences sociales demandent d'augmenter de 3 à 6 crédits le nombre de crédits alloués au cours DEV1503 *Simulation des Nations Unies*. Cette augmentation permettra de mieux quantifier et qualifier la valeur numérique de la charge de travail requise par ce cours pour l'étudiant.

Les membres du conseil de module expriment aussi le besoin d'ajouter ce cours à la liste des cours optionnels de la majeure en communication (6960).

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362X-CE-2896 concernant le projet de modification du nombre de crédits du cours optionnel DEV1503 *Simulation des Nations Unies*; laquelle est jointe en appendice.

6.- **Projet d'ouverture des admissions au programme de certificat en relations industrielles et en ressources humaines au campus de Saint-Jérôme (4568)**

Considérant les besoins des étudiants des deux campus, il est proposé d'offrir le certificat en relations industrielles et en ressources humaines (4568) à compter de l'automne 2020.

Le conseil de module de même que l'assemblée départementale de relations industrielles ont donné un avis favorable au projet d'ouverture des admissions au campus de Saint-Jérôme.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362X-CE-2897 concernant le projet d'ouverture des admissions au programme de certificat en relations industrielles et en ressources humaines au campus de Saint-Jérôme (4568); laquelle est jointe en appendice.

7.- **Projet de suspension au trimestre d'hiver du programme de certificat en gestion et évaluation immobilières au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (PUPGL) (4030)**

Les membres du conseil du module des sciences de l'administration soumettent leur recommandation de suspendre l'offre de ce programme au trimestre d'hiver au PUPGL. Cette décision donne suite au constat du peu d'inscriptions enregistrées aux trimestres d'hiver.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362X-CE-2898 concernant le projet de suspension au trimestre d'hiver du programme de certificat en gestion et évaluation immobilières au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (PUPGL); laquelle est jointe en appendice.

8.- **Projet de suspension des admissions au programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (PUPGL) (0542)**

Les membres du conseil du module de l'informatique soumettent leur décision de suspendre à tous les régimes d'admission l'offre de ce programme au PUPGL. Cette décision donne suite au constat du peu d'inscriptions enregistrées et à son impact sur la qualité de la formation offerte.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362X-CE-2899 concernant le projet de suspension des admissions au programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (PUPGL) (0542); laquelle est jointe en appendice.

## 9.- Nomination de membres à la sous-commission des études

La sous-commission des études a pour mandat général de recevoir et d'étudier les dossiers traitant des programmes d'études de tous les cycles et de faire ses recommandations à la commission des études afin que la mise à jour et le développement de programmes se fassent de façon organique et harmonieuse eu égard à la mission de l'Université.

La sous-commission des études, présidée par la doyenne des études, est composée de neuf (9) membres représentant les catégories suivantes :

- Sept (7) professeurs
  - Muriel Dufour (11.10.2016 – 30.09.2019)
  - Sylvie Fontaine (11.10.2016 – 30.09.2019)
  - Fanny Robichaud (28.11.2017 – 27.11.2020)
  - Madeleine Stratford (13.10.2017 – 12.10.2020)
  - Assumpta Ndengeyingoma (16.03.2018 – 15.03.2021)
  - Thomas Collombat (16.03.2018 – 15.03.2021)
  - Mylène Leroux (15.11.2018 – 14.11.2021)
- Deux (2) représentants des chargés de cours
  - Catherine Béland (28.11.2017 – 27.11.2020)
  - Sylvie Chénier (28.11.2017 – 27.11.2020)

Les mandats des membres, d'une durée de trois ans, sont renouvelables.

Le 7 août 2019, et lors d'un rappel le 3 septembre 2019, le secrétaire général a procédé à un appel de candidatures auprès des professeurs afin de désigner trois professeurs à la sous-commission des études, et ce, afin de remplacer madame Assumpta Ndengeyingoma qui a perdu qualité le 1<sup>er</sup> août 2019, et de renouveler ou remplacer mesdames Muriel Dufour et Sylvie Fontaine, dont le mandat est échu depuis le 30 septembre 2019. Suite à l'appel, le secrétaire général a reçu trois candidatures.

La commission des études, conformément à ses pouvoirs de nomination des membres de la sous-commission des études (article 105.10 du *Règlement général* de l'UQO), sur recommandation de la doyenne des études agissant d'office, est donc invitée à nommer trois membres à la sous-commission des études pour un mandat de trois (3) ans.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362X-CE-2900 concernant la nomination de membres à la sous-commission des études (**Éric Gosselin, Raef Gouiaa, Isabelle St-Pierre**); laquelle est jointe en appendice.

## 10.- Nomination de membres au comité d'habilitation

Le conseil d'administration approuvait, à sa séance du 8 mars 2010, le « Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs ». Le cadre institutionnel établit les principes, les critères et les modalités d'habilitation institutionnelle des personnes admissibles à la direction et à la codirection d'un mémoire, d'une œuvre ou d'une thèse réalisés dans le cadre d'un programme d'études de deuxième et de troisième cycle. L'habilitation statutaire a pour but d'assurer la qualité des programmes de deuxième et de troisième cycle et de garantir à chaque étudiant inscrit à un programme d'études de cycles supérieurs un encadrement pédagogique optimal assumé par des personnes dont la contribution scientifique ou artistique est reconnue, récente et pertinente. L'habilitation constitue par ailleurs un moyen d'assurer une correspondance entre les intérêts de formation des étudiants et les compétences scientifiques, artistiques ou professionnelles des directeurs et des codirecteurs.

Le comité d'habilitation est composé de la doyenne des études et de la doyenne de la recherche et de la création qui sont des membres d'office ainsi que de cinq (5) professeurs :

- Judith Émery-Bruneau (16.11.2018 – 15.11.2021)
- Claude L. Normand (19.07.2016 – 18.07.2019)
- Josée Grenier (11.10.2016 – 30.09.2019)
- Luigi Logrippo (11.10.2016 – 30.09.2019)
- Guy Chiasson (28.11.2017 – 27.11.2020)

Le mandat des membres est d'une durée de trois (3) ans, renouvelable.

Le 7 août 2019, et lors d'un rappel le 3 septembre 2019, le secrétaire général a procédé à un appel de candidatures auprès des professeurs afin de désigner trois (3) professeurs au comité d'habilitation, et ce, afin de remplacer ou renouveler Claude L. Normand dont le mandat est échu depuis le 18 juillet 2019, et de remplacer ou renouveler madame Josée Grenier et monsieur Luigi Logrippo dont le mandat est échu depuis le 30 septembre 2019. Suite à l'appel, le secrétaire général a reçu quatre (4) candidatures.

La commission des études est invitée à pourvoir à ces nominations au comité d'habilitation, sur recommandation de la doyenne des études.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362X-CE-2901 concernant la nomination de membres au comité d'habilitation (**Stéphane Bouchard, Claude L. Normand, Daniel Pelletier**); laquelle est jointe en appendice.

#### **11.- Nomination de membres au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat**

Le comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat est composé des huit (8) membres suivants :

- La doyenne des études, présidente
- Deux (2) professeurs
  - Célyne Lalande (13.10.2017 – 30.09.2019)
  - Marie-Claude Salvas (13.10.2017 – 30.09.2019)
- Un étudiant
  - Poste vacant
- La conseillère pédagogique rattachée au Décanat de la gestion académique
  - Poste vacant
- Un cadre du Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création désigné par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création
  - Liette Faubert, directrice du Service aux étudiants
- Un représentant du Service de la bibliothèque
  - Emanuela Chiriac (16.10.2017 – 18.10.2019)
- Un représentant des chargés de cours
  - Édith Leclerc (01.04.2018 – 31.03.2020)

Les mandats des membres sont d'une durée de deux (2) ans.

Le 2 mai 2019, le secrétaire général a procédé à un appel de candidatures auprès des étudiants afin de pourvoir le poste vacant. Le 29 août 2019, l'Association générale des étudiants (AGE-UQO) a désigné une personne étudiante pour pourvoir le poste vacant. La personne proposée par l'AGE-UQO est éligible à siéger au conseil, tel qu'il appert de la vérification effectuée dans ce sens par le Secrétariat général.

Le 7 août 2019 et lors d'un rappel le 3 septembre 2019, le secrétaire général a procédé à un appel de candidatures auprès des professeurs afin de renouveler ou remplacer deux (2) professeurs au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention



du plagiat, dont les mandats ont pris fin le 30 septembre 2019. Suite à l'appel, le secrétaire général a reçu une candidature.

La commission des études, sur recommandation de la doyenne des études agissant d'office, est donc invitée à nommer deux membres au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat pour un mandat de deux (2) ans.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362X-CE-2902 concernant la nomination de membres au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat (**Martine Peters, Jean-François Racine**); laquelle est jointe en appendice.

## 12.- Nomination d'un membre au comité de discipline

Le comité de discipline est chargé d'étudier tous les actes de plagiat, de fraude ou de falsification de documents. Outre la doyenne des études, Hélène Forget, qui le préside, le comité de discipline est composé des membres suivants :

- Une personne désignée par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création ayant un statut de cadre;
  - Robert Bilterys – membre d'office
- Le secrétaire général ou son représentant;
  - Mélissa Welburn – membre d'office
- Deux professeurs;
  - Sylvie Fontaine (15.11.2018 – 14.11.2020)
  - Poste vacant
- Deux personnes chargées de cours;
  - Sylvain Deschênes (01.06.2018 31.05.2020)
  - Frédérique Wion (15.11.2018 – 14.11.2020)
- Deux étudiants;
  - Samir Wehbé (15.03.2019 – 14.03.2021)
  - Stéphane David (02.02.2018 – 01.02.2020)

Le mandat des membres est d'une durée de deux ans et est renouvelable.

Le 7 août 2019, et lors d'un rappel le 3 septembre 2019, le secrétaire général a procédé à un appel de candidatures auprès des professeurs afin pourvoir le poste vacant. Suite à l'appel, le secrétaire général a reçu une (1) candidature.

La commission des études, conformément à ses pouvoirs de nomination des membres du comité de discipline (article 105.10 du *Règlement général*), sur recommandation de la doyenne des études agissant d'office, est donc invitée à nommer un (1) membre au comité de discipline pour un mandat de deux (2) ans.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362X-CE-2903 concernant la nomination d'un membre au comité de discipline (**Sylvain Lemay**); laquelle est jointe en appendice.

## 13.- Report de l'ouverture du programme court de deuxième cycle en méthodologie de la recherche en santé et services sociaux

La doyenne des études informe les membres que suite à des discussions avec le registraire et le promoteur du programme court de deuxième cycle en méthodologie de la recherche en santé et services sociaux, il a été convenu de reporter l'ouverture des admissions à ce programme à l'automne 2021. De nombreux ajustements de nature administrative et technologique sont à peaufiner à ce programme qui sera offert en ligne. Par ailleurs, l'École interdisciplinaire de la santé et du mieux-être (EISME), où sera logé ce programme, ne sera créé qu'à compter du printemps 2020.

**14.- Période d'information et questions**

Aucune information n'est transmise.

**15.- Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 14 novembre 2019.

**16.- Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 14 h 52.

*Original signé par :*

---

Le président d'assemblée, Denis Harrisson  
Le secrétaire, André J. Roy